

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'église. Titulaires d'églises paroissiales. — II Le Congrès sacerdotal à Montréal (2ème article). — III La station quadragésimale à la cathédrale. IV Prière des Quarante-Heures.

AU PRONE

Le dimanche, 23 février

On annonce :

La fête de saint Mathias (demain);

L'ouverture des exercices du mois (1) de mars (s'il n'est déjà commencé).

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 23 février

Messe du IIIe dim. du Carême, **semi-double** (privil. contre tout office de 2e cl.); mém. de S. Pierre Damien, (sans 3e or.); préf. du Carême. — I vêpres de S. Mathias, **double de 2e cl.**; mém. du dim. et de Ss. Pierre Damien.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 2 mars

Comme le dim. de la Passion est privilégié contre tout office même de 1e cl. (Rubr. génér. du brév., titre X, n. 1), on ne peut chanter en ce jour, aucune messe de titulaire (Rubr. génér. du missel, titre VI; Décret génér. du 2 déc. 1896, n. 3754, III). Par conséquent, on anticipe au 2 mars les solennités de titulaires qui tombent entre le 2 et le 9.

(1) Indulgences : 1o 300 jours chaque jour, pour ceux qui, en particulier ou en public, font pendant ce mois quelque exercice de piété (prières ou actes de vertu) en l'honneur de saint Joseph ; — 2o indulgence plénière au jour de leur choix, en ce mois ou l'un des huit jours suivants, pour ceux qui auront été fidèles tout le mois à ce pieux exercice, moyennant *confession, communion* et *prière* aux intentions du Souverain-Pontife. On peut aussi commencer ces exercices en février, (le 16), pour les terminer la veille de la fête de saint Joseph (le 18 mars). Le temps de la Passion pendant lequel la statue de ce saint est couverte n'empêche pas de lui rendre les mêmes hommages.

Diocèse de Montréal. — Du 3 mars, sainte Cunégonde; du 7, saint Thomas d'Aquin; du 8, saint Jean de Dieu (Hospice de la Longue-Pointe).

Diocèse d'Ottawa. — Du 4 mars, saint Casimir (Ripon); du 7, saint Thomas (Billing's Bridge).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 24 février, saint Mathias; du 26 février, saint Alexandre; du 7 mars, saint Thomas d'Aquin.

Diocèse de Sherbrooke. — Du 7 mars, saint Thomas d'Aquin (Compton).

Diocèse de Nicolet. — Du 6 mars, sainte Perpétue.

Diocèse de Valleyfield. — Du 7 mars, saint Thomas d'Aquin (Hudson).

Diocèse de Pembroke. — Du 7 mars, saint Thomas d'Aquin (Astorville). J. S.

LE CONGRES SACERDOTAL DE MONTREAL

SECOND ARTICLE (1)

EST Joubert, le solide et fin penseur, qui a écrit un jour, en parlant des hommes qui écrivent ou qui parlent : " Il y a des esprits où il fait clair, et il y en a où il fait chaud. ". Et le Père Gratry ajoutait : " Les plus grands sont ceux où il fait chaud ". Nous ne voudrions pas accabler nos vénérés confrères du diocèse de Montréal scus le poids de ces grands noms; mais il nous a paru, au *Congrès Sacerdotal*, que dans l'esprit de beaucoup il faisait clair et que dans le coeur de tous il faisait chaud. Un vénérable curé, nous rapportant tout à l'heure le propos de son voisin de table au *Congrès*, un prêtre étranger à Montréal, nous disait :

(1) *Erratum* : Dans le premier article sur le congrès sacerdotal, publié la semaine dernière, il s'est glissé un *lapsus calami* qu'il importe de corriger. Au cours de notre analyse du travail de M. le curé Payette, page 86 de la *Semaine*, à l'avant-dernière ligne, nous avons écrit par distraction : *soit une moyenne de 29 $\frac{1}{3}$ pour 100*. C'est : *soit une moyenne de 29 $\frac{1}{3}$ pour CHACUN* qu'il fallait dire. Nos lecteurs auront sans doute rectifié d'eux-mêmes. Il serait bon, pour ceux qui gardent la collection de la *Semaine* de faire cette correction à la plume et de remplacer 100 par CHACUN. — E.-J. A.

“ On sentait des gens habitués à remuer des idées, et cela nous intéressait magnifiquement, nous, les anciens, qui allons bientôt disparaître ”. Le fait est que ce fut intéressant au plus haut point.

Le premier jour, on s'était occupé des oeuvres de sanctification et d'instruction, de la sainte communion chez les adultes et chez les enfants, des catéchismes, de la culture de l'âme sacerdotale par l'Eucharistie, nous l'avons raconté la semaine dernière. Le deuxième jour, il allait être question des oeuvres, au point de vue social, des oeuvres paroissiales d'abord, si fécondes chez nous, des oeuvres de jeunesse, des cercles ouvriers et aussi, dans un chapitre particulier, de l'oeuvre dite des *Caisses Populaires*. On avait là du travail pour trois jours. Et nos quelques heures parurent bien courtes. Une autre fois, peut-être, on chargera moins le programme, et ce sera un profit véritable, mieux encore une économie de forces vives. Quand même, disons-le hardiment, ce deuxième jour surtout, il fit clair et il fit chaud dans les âmes des congressistes.

* * *

“ La paroisse, base d'action sociale ”, tel était le sujet que devait traiter, à la première séance du matin, le très digne successeur à Saint-Jérôme du célèbre curé Labelle, qui a incarné pendant un quart de siècle le type des curés canadiens, M. De la Durantaye. Mgr l'archevêque, en ouvrant la séance, souhaite la bienvenue aux confrères des diocèses de Québec, de Chicoutimi et des Trois-Rivières, qui sont venus se joindre à nous. Puis, il rend un délicat hommage à la mémoire de M. le curé Moreau, de Saint-Jacques-le-Mineur, décédé récemment. Enfin, il donne la parole à M. le curé de Saint-Jérôme.

L'Eglise, nous dit M. le curé, doit faire rayonner dans le monde entier et par tous les siècles l'évangile du Christ-Jésus. Elle doit enseigner la vérité et prêcher la morale. De là dé-

coule son influence salubre sur la société, c'est-à-dire son action sociale. Mais il va de soi que le prêtre, homme de l'Eglise et homme de Dieu, se doit à lui-même, avant d'être apôtre des oeuvres économiques, de se pénétrer de vie surnaturelle. Son rôle et sa mission, c'est d'abord de sauver des âmes. Il se trouve cependant, M. le rapporteur va bien nous le faire voir, qu'en travaillant au salut des âmes, le prêtre travaille aussi à la civilisation des peuples. Et quand on dit ici le prêtre, il faut entendre surtout le curé dans sa paroisse. La fonction du curé comporte, en effet, une action constante et puissante sur les paroissiens, et cela, on peut le dire, au Canada français, autant et mieux que partout ailleurs. Il n'y a pas de paroisse au monde qui l'emporte sur la paroisse canadienne. — Qu'est-ce qu'un curé, se demande le rapporteur ? C'est une sorte de magistrat domestique, un véritable juge de paix... Il apparaît comme le docteur qui enseigne, le conseiller qui dirige, le tuteur qui soutient... Par-dessus tout, il est père, puisqu'il donne la vie de la grâce... " Le curé, dans sa paroisse, on l'a écrit, c'est la religion personnifiée ! ". — Et M. De la Durantaye cite la page classique de Cormenin : *Le curé de village*. Il trace ensuite de la paroisse canadienne un très beau portrait littéraire. Tout le monde l'a trouvé ressemblant et fort bien fait. — L'organisation temporelle de notre paroisse canadienne tend naturellement à la bonne harmonie, à l'entente cordiale entre pasteur et fidèles. La paroisse canadienne est érigée par l'évêque, sur requête de la majorité des contribuables. Elle entretient son curé par la dîme et le support. Elle s'administre par le corps des marguilliers ou l'assemblée de paroisse. Et c'est là un système d'administration qui favorise les bonnes relations entre curé et paroissiens, pourvu, bien entendu, qu'on y mette de l'esprit de foi et de la bonne volonté. — Et M. le rapporteur souligne au passage, avec un tact délicat, le travers de certains curés qui voudraient que les

fidèles n'aient rien à dire dans la gestion des affaires, tandis qu'au contraire, affirme-t-il, les fidèles ne s'intéresseront que mieux à la vie paroissiale s'ils y sont vraiment mêlés. — Or, cette organisation paroissiale, qui est une si grande force, continue M. le rapporteur, nous l'utilisons déjà, et il conviendra de l'utiliser toujours de mieux en mieux, pour les oeuvres sociales. — Nous n'avons pas au Canada, comme en France et ailleurs, à substituer le ministère de conquête au ministère de conservation ; nous avons surtout à garder les âmes à la foi. — Or nos oeuvres paroissiales, nos visites de paroisse, nos catéchismes, nos Saint-Vincent-de-Paul, nos dames de charité, nos tempérances, comme aussi nos congrégations pieuses et nos confréries, quels moyens d'action puissants dans nos mains ! Faisons place aux méthodes nouvelles, soit. Ne soyons pas fixés et figés dans l'unique admiration des choses antiques....

“ De mon temps, on ne faisait pas tant de bruit, et l'on faisait pourtant du bien... ” Oui ; mais ne négligeons pas non plus les bonnes et saintes méthodes qui ont fait leurs preuves. — Utilisons nos visites de paroisse, par exemple, nos catéchismes, nos confréries et nos congrégations pour donner l'enseignement social. — Et M. le curé estime, avec raison certes, que quelques allocutions pieuses sur tel ou tel mystère seraient utilement remplacées, à l'assemblée des dames de Sainte-Anne, par des considérations pratiques sur l'influence sociale de la bonne tenue d'un ménage ! — Il affirme en plus qu'il faut surtout nous occuper des oeuvres d'hommes ! Les oeuvres d'hommes ont toute son affection. Elles doivent passer avant les oeuvres de femmes. “ Tant que l'homme ne sera pas à la tête du mouvement religieux, a dit Mgr Gibier, le règne social de Jésus-Christ ne sera qu'un rêve et une pure imagination. ” La force des associations, explique encore M. le curé, surtout chez les hommes, est sans égale pour conserver aussi bien que pour conquérir les trésors de la foi. Unissons nos hommes !

Gardons-les unis! Et l'éloquent curé, qui est ici au coeur de son sujet, s'emporte dans de fort belles envolées. Il parle de la *ligue du Sacré-Coeur* et du *tiers-ordre de saint François*. "Voilà, dit-il, des oeuvres de régénération sociale au premier chef!" — Comme c'est vrai. Et sans médire assurément des méthodes sociales à formes plus modernes, comme il faut compter d'abord sur nos associations à base essentiellement religieuse et à portée sociale si grande. — Qu'y a-t-il de plus social et de plus civilisateur que de maintenir l'esprit chrétien, que de combattre le blasphème, l'intempérance, les sociétés secrètes, que de favoriser l'établissement des meilleures institutions économiques? Or, dit M. le curé, c'est tout le programme, cela, de la *ligue du Sacré-Coeur*. — Qu'y a-t-il de plus social et de plus civilisateur que de former des chrétiens véritables, que d'appliquer les principes de l'évangile, que de tremper des caractères? Or, c'est là l'oeuvre du *tiers-ordre*. "La réforme sociale, disait Léon XIII, à mes yeux, c'est le *tiers-ordre*!" — Seulement, termine M. le rapporteur, pour bien diriger les oeuvres d'hommes, il faut leur parler, aux hommes, et pour leur bien parler, il faut avoir quelque chose à leur dire et savoir comment le leur dire. — Et ce fut l'impression de tous, que, précisément, M. le curé de Saint-Jérôme doit être l'un de ceux qui savent le mieux quoi dire et comment le dire. — A l'oeuvre donc, achève-t-il. Ne nions pas d'avance le succès de nos efforts pour excuser notre paresse. A l'oeuvre, mais avec prudence! Que notre action s'étende sur notre paroisse, modeste et peu encombrante, sûre et constante, comme le gazon, qui "reste petit et couvre grand". Envahissons tout pour donner le peuple à Dieu, et, ainsi que disait Jeanne d'Arc: "Vive labeur! Nos gens batailleront, c'est Dieu qui donnera la victoire!"

Le remarquable travail de M. le curé de Saint-Jérôme, si clair, si net, si justement pensé, si personnel aussi et donné

d'une voix vibrante, est accueilli par de chaleureux applaudissements. — Monseigneur félicite M. De la Durantaye, et, comme d'habitude, sollicite les avis. — M. le Supérieur Lecoq, qui avait salué au passage avec une satisfaction visible ce qu'avait dit M. le curé du *tiers-ordre*, se lève et rappelle, selon le mot historique d'un ministre de Frédéric II, que les ennemis de l'Eglise eux-mêmes rendent hommage à l'influence du *tiers-ordre*: " C'est plein de tertiaires, disait ce personnage en parlant d'une région où on l'avait envoyé faire du zèle pour la mauvaise cause — c'est plein de tertiaires, il n'y a rien à faire! " — M. le curé Jasmin demande certaines précisions, au sujet de l'action sociale paroissiale. Où faut-il porter notre activité? Serait-ce plutôt à combattre le luxe, l'intempérance, le goût excessif du plaisir, des théâtres, des vues animées? — Ne précisons pas trop, semble répondre Monseigneur. Cela dépend de tant de circonstances. Le mouvement d'ensemble, qu'un même esprit doit partout animer, se peut dans l'application diversifier. — Le Père Amé, des Franciscains, en revient au *tiers-ordre*, et cela ne surprend personne; mais l'excellent Père prêche des convertis. — M. le curé Charrier, de Saint-Jacques, qui parle d'expérience, voudrait insister sur l'importance de la visite de paroisse. Dans les paroisses de ville surtout, une partie notable de la population est sans cesse en mouvement. C'est difficile à un curé de connaître ses paroissiens, par lui-même ou même par ses assistants. Le danger est que la jeune génération échappe à la bienfaisante emprise du pasteur. Il faut y veiller, par les écoles, par les congrégations où se forment les élites. En particulier, le vénéré curé recommande l'association de la Sainte-Famille. Il parle un peu longtemps, mais dit des choses fort pratiques. — Le Père Hudon, des Jésuites, remarque que l'influence du chef de famille, comme l'a dit du reste M. le rapporteur, est celle sur laquelle il faut d'abord compter. Les oeuvres d'hom-

mes s'imposent donc en première ligne. Et il paraît au bon Père qu'on l'oublie parfois. Les *ligues* ne sont pas toujours encouragées comme elles devraient l'être. On ne le saurait pas qu'on devinerait tout de suite que le Père est directeur général de la *ligue* ! Il trouve même que les directeurs locaux, ce sont d'ordinaire des vicaires, changent souvent de poste... Comme les religieux, mon Père, interrompt Monseigneur en souriant.—Mais, demande M. le curé Jasmin, quand faut-il placer ces réunions d'hommes ? — Et M. le curé Larmache, de Laprairie, d'insister sur la même question. Est-ce après la grand'messe, quand tout le monde est fatigué ? Ou après les vêpres, alors qu'un grand nombre ne peuvent, à la campagne, revenir à l'église ? Quand ? — Le Père Boncompain, des Jésuites, voudrait que ce fut le soir du premier vendredi du mois. — Mais les femmes, lui objecte-t-on... ? — Eh ! bien qu'elles viennent dans l'après-midi. — D'autres tiennent pour le dimanche. — M. le curé Perron, par exemple, de Sainte-Anne, qui a très bien réussi, en plaçant ses vêpres dans la soirée, avec réunion d'hommes seuls, le 1er dimanche du mois. Les femmes ont un exercice dans l'après-midi. Et, à cause du bien que cela va faire à leurs maris, les femmes, assure-t-on, ne se plaignent pas trop.—L'important, conclut Monseigneur, faisant un retour sur le beau discours de M. le curé de Saint-Jérôme, c'est que le prêtre se fasse aimer d'abord. Et de la sorte, toutes les oeuvres lui deviendront faciles. Il sera aimé, s'il est dévoué, tout spécialement s'il est dévoué aux enfants. Il sera aimé, s'il témoigne de la confiance à ses fidèles, aux fabriciens surtout, s'il les consulte et tient compte de leurs avis. Enfin, Monseigneur dit un mot des Saint-Vincent-de-Paul. Il ajoute que, tout en soutenant les oeuvres paroissiales, MM. les curés ne doivent pas oublier les diocésaines et les pontificales. Puis Sa Grandeur lève la séance pour un quart d'heure.

* * *

Après les oeuvres sociales, entendues dans le sens que nous venons de voir, l'ordre du jour annonçait " les oeuvres de jeunesse ", et c'est M. l'abbé Perrier, l'apôtre aimé des jeunes, qui avait été chargé de nous en parler. C'est dire que la plus belle des causes allait être plaidée par le meilleur des avocats. Les oeuvres de jeunesse après l'école, les oeuvres d'associations et de patronage des jeunes, qu'on appelle aussi les oeuvres post-scolaires, sont nécessaires, nous dit M. le rapporteur, et elles sont possibles; ce qui importe c'est de savoir comment s'y prendre pour réussir. — Suivant la pensée chrétienne, si souvent exprimée, notamment par Mgr Gibier, l'admirable curé de Saint-Paterne d'Orléans, aujourd'hui évêque de Versailles, il ne faut pas laisser les oeuvres post-scolaires aux seuls mécréants. Il faut garder nos enfants après l'école, il faut organiser nos bataillons de jeunes pour la grande bataille des saintes causes. — Les pires adversaires de l'idée catholique en France, par exemple, reconnaissent la puissance des organisations de jeunes. " A supposer que demain toutes les écoles congréganistes fussent fermées, écrivait M. Edouard Petit, un militant de la libre-pensée, la bataille ne serait pas encore gagnée. Debout resteront les patronages, et je crains plus dix patronages catholiques que cent écoles congréganistes. " Depuis l'époque de la première communion, explique M. l'abbé Perrier, jusqu'à la complète formation, l'adolescent vit la période décisive de son existence... Catéchismes, instructions religieuses, conseils et encouragements ne suffisent pas à fortifier l'âme, à maintenir dans la voie étroite du devoir; il faut aux jeunes gens le pain qui fait les âmes fortes, le vin qui fait germer les vierges. Et donc, le premier dimanche de chaque mois, il faut aux jeunes l'Eucharistie! — Mais est-il possible d'organiser ces oeuvres de jeunes dans tous les milieux? Oui, répond M. le rapporteur, en citant Mgr Dupanloup: " Ces oeuvres sont simples. Elles consistent à réunir les jeunes gens

dans un local *ad hoc*, si l'on n'a pas ce local, au presbytère, pour leur procurer d'agréables et honnêtes récréations. . . On profite alors de l'influence qu'on a sur eux pour les attacher au bon Dieu et à la religion. ” — Et comment réussir à les garder, à les donner à Dieu? “ Il importe, dans le principe surtout, de bien choisir les sujets, de regarder plus à la qualité qu'à la quantité, de commencer avec les plus sages, les plus raisonnables, afin qu'on puisse prendre sur eux de l'ascendant. . . Le temps aidant et Dieu bénissant, ce petit noyau s'augmentera par l'accession lente mais progressive d'éléments nouveaux. . . ” Le difficile, ajoute M. l'abbé Perrier, c'est peut-être de trouver de bons directeurs; ce ne sont pas les jeunes qui manquent aux directeurs, ce sont les directeurs qui manquent aux jeunes. — Pourtant, il y a des oeuvres de jeunes au Canada. A Montréal notamment, il y a l'*A. C. J. C.*, il y a le *Columbian Club*, il y a l'oeuvre des *Enfants de choeur de Notre-Dame*, il y a le *Cercle de la paroisse de l'Enfant-Jésus*, il y a le *Cercle de la paroisse Saint-Joseph*, il y a l'oeuvre des *Apprentis des Frères de Saint-Gabriel*, il y a encore, pour les jeunes filles, *Le Foyer*, *Le Loyola Club*, le *Cercle des jeunes filles de l'Ecole d'Enseignement Supérieur*, l'*Oeuvre de Sainte-Agnès*. . . Et M. le rapporteur invite les directeurs de ces oeuvres présents au Congrès à dire leur sentiment. Avant de descendre de la tribune, il propose ce voeu, qui est accepté avec enthousiasme par l'assemblée: “ Le Congrès désire voir les oeuvres de jeunesse s'établir en ce pays, et il souhaite que l'on mette à exécution cet ordre de Léon XIII, de regrettée mémoire, au supérieur général des Frères des Ecoles Chrétiennes: “ *Il faut, à moins d'impossibilité absolue, que, dans toute maison d'école, existe, comme corollaire indispensable, un patronage de jeunes gens* ”.

Mgr l'archevêque félicite et remercie M. le curé de Saint-Lambert d'avoir si vivement intéressé le Congrès. Il note que

son rapport sollicite surtout des avis et il appelle à la tribune le Rév. Père Colclough, directeur-général de l'A. C. J. C. — Le sympathique directeur de la *Jeunesse catholique* se défend de vouloir faire un discours. — Pour conserver les jeunes gens, dit-il, l'expérience l'a partout démontré, il faut en faire des militants. Notre association leur propose d'être des hommes de piété, d'étude et d'action, et elle exige de tous ses membres qu'ils soient en effet des hommes de pratiques religieuses, des hommes qui aient des principes éclairés, et aussi, dans la mesure proportionnée à leur taille, des hommes à qui agir ne répugne pas. — Comment fonder un cercle ? En choisissant une élite. Comme l'a dit M. le rapporteur, il faut viser à la qualité plutôt qu'à la quantité. Avant tout, il convient de former des meneurs. — Tout comme chez les Francs-Maçons, remarque Monseigneur ? — Exactement, continue le Rév. Père. Un noyau de sept ou huit, voilà qui suffit amplement pour un début. — Avec ce groupe modeste, on organise une réunion hebdomadaire ou semi-mensuelle. Ce sera une vraie réunion de famille, où l'on se préparera pour l'avenir. — Il y a actuellement cinquante-sept cercles dans le pays, dont vingt environ dans les collèges. — L'oeuvre prospère. — On peut compter sur ces jeunes gens. L'ensemble de tous leurs cercles produira un grand mouvement. Seulement, ils devraient être plus nombreux. — Mais, objecte M. l'abbé Beaudin, fondateur et directeur d'un cercle à Hochelaga, ces cercles de collège dont vous parlez, mon Père, préparent-ils vraiment leurs jeunes gens à l'action sociale catholique ? Ne voit-on pas trop d'écoliers, hier fervents, aujourd'hui dans le monde peu soucieux de faire vivre les cercles d'université par exemple ? — La question est délicate. L'expérience apprend qu'il n'est pas juste de conclure trop vite : *Post hoc, ergo propter hoc*. — M. le curé Jobin, de Saint-Philippe, interrompt son jeune confrère. Il s'agit surtout de savoir comment on fonde un cercle, dit-il.

— Il n'est pas toujours facile de saisir les jeunes gens au moment où ils entrent à l'université, répond le Père Colglough. Travaillons tous ferme, et ne soyons pas trop exigeants. La lutte pour le bien doit se refaire tous les jours. — Groupons les jeunes, reprend à son tour le Père Doyon, des Dominicains. C'est en priant ensemble, en s'instruisant ensemble, en s'aimant et en se *syndiquant*, qu'ils comprendront qu'ils sont forts et peuvent beaucoup. Or rien ne résiste à une armée de convaincus. — Le Père Daly, des Rédemptoristes, qui dirige, croyons-nous, le *Columbian Club*, nous montre l'oeuvre admirable de cohésion et d'entrain des *Y. M. C. A.* — Ces protestants ont de l'argent plus que nous, ils offrent surtout des attractions de sport; mais ils ont du zèle aussi. — Leur grand moyen d'attacher à leur oeuvre les jeunes du *Y. M. C. A.* consiste à stimuler leur initiative. — On donne confiance aux jeunes, et cela les encourage. Faisons de même. — J'ai remarqué, nous dit le Rév. Père, que quelques-uns de nos jeunes catholiques s'en vont au *Y. M. C. A.* protestant. C'est un malheur. — Sans doute, mais il convient de ne pas oublier que l'attrait des plaisirs et des sports, s'il est puissant, ne saurait être pour nous un but final. — Quand Eve a mangé du fruit défendu, elle savait qu'elle faisait mal, et depuis ce temps-là ils sont nombreux ceux qui trouvent toujours le devoir pénible. On n'y peut rien! — Empruntons à nos frères séparés leurs méthodes, dans la mesure du possible, en ce qu'elles ont de bon. Seulement restons fermes sur nos positions. Ne sacrifions rien d'essentiel. Ne lâchons pas la proie pour l'ombre... Mais pendant que je philosophe ainsi, Mgr l'archevêque a levé la séance.

* * *

Le Rév. Père Hudon, des Jésuites, devait prendre la parole à la première séance de l'après-midi, ce deuxième jour du Congrès. Mais, comme plusieurs confrères, obligés de profiter des

trains de 3.30 ou 4.00 heures, pour rentrer chez eux, craignent de ne pouvoir entendre M. Desjardins parler des *Caisse Populaires*, l'excellent Père, avec une parfaite bonne grâce, cède son tour de parole. C'est donc M. Desjardins, le *populaire* fondateur des *Caisse Populaires*, qui paraît à la tribune à 2 heures. Monseigneur, qui préside toujours, lui donne immédiatement la parole..

En présence de ce nombreux clergé, M. Desjardins se prétend un brin mal à son aise. " De vous, Messieurs, je suis plutôt habitué à recevoir la lumière, dit-il, et j'hésite à prendre devant vous le rôle de conseiller ". — Mais il aime tant les *Caisse Populaires*, avec lesquelles " il est en amour depuis vingt-cinq ans ", que son hésitation ne dure pas. — La *Caisse Populaire*, explique-t-il, c'est une banque paroissiale. La paroisse, voilà la cellule où doit naître et se développer la *Caisse Populaire*. Tout le monde se connaît, dans une paroisse; or, tous, hommes, femmes, enfants, peuvent entrer dans la *Caisse* et se surveiller mutuellement. Les officiers sont choisis par les sociétaires. Et, parce que l'intérêt des piastres et des sous est toujours puissant, on sait partout être prudent pour le choix des officiers et la surveillance des épargnes. En bon fils de Normand, le Canadien, à ce sujet, *a la tête près du bonnet*. — A la *Caisse Populaire*, il y a l'argent des *parts*, qu'on ne retire que moyennant certaines formalités, et celui des *dépôts*, qu'on retire à volonté. Cela constitue la double garantie de stabilité et d'utilité immédiate. — On voit tout de suite qu'il ne s'agit plus ici uniquement de réunir des capitaux sans âme, mais bien d'unir des personnes raisonnables, de les provoquer à l'épargne et de leur assurer un secours facile en cas de besoin urgent. — Or, si l'argent n'a pas de couleur, les hommes en ont. Et l'on exige des membres des *Caisse Populaires* qu'ils soient des honnêtes gens. La *Caisse*, c'est tout le contraire d'un *trust de gros qui mange les petits* ! Chaque

membre, quel que soit son dépôt ou sa part (la part est de \$5.00 d'ordinaire) n'a droit qu'à un vote dans les délibérations. — On ne prête d'ailleurs qu'aux honnêtes gens. Si on ne connaît pas l'individu, il lui faut un caution. S'il n'a pas de caution, il s'en retourne les mains vides. — A l'ombre du clocher du village, à côté de la maison du conseil municipal, il faudrait partout, dans chaque paroisse, la banque populaire, la *Caisse* ! — Après le bienfait religieux et le bienfait municipal, ce serait le bienfait économique qui soutient et complète les deux autres. — Et M. Desjardins nous alligne des chiffres. C'est étonnant vraiment ce qu'on peut faire avec des sous ! — Ainsi, à Lévis, où la première *Caisse* fut fondée, le 6 décembre 1900, il y a douze ans, au milieu des sourires et des moqueries de gens réputés sérieux, alors que la première perception n'avait été que de \$26.00 et les opérations du premier mois que de \$240.00, sait-on à quel chiffre d'affaires on avait atteint le 15 janvier 1913 ? — On avait comme actif \$192,496.00 ! — Ajoutez qu'on a, en douze ans, fait pour \$1,544,682.00 d'opérations ; qu'on a prêté \$985,361.00. N'est-ce pas merveilleux ? — Notez, explique toujours M. Desjardins, que ce sont pour la plupart des petits prêts. On en a, en douze ans, effectué 5,111 ! — Et M. le rapporteur raconte la touchante histoire d'une pauvre femme, dont la machine-à-coudre allait être saisie, parce qu'il lui manquait 75 sous pour son paiement du mois : la *Caisse* lui a prêté les 75 sous et elle a gardé son moulin, la pauvre ! — L'on prête à 5 pour cent d'ordinaire, mais avec des conditions de remise particulièrement faciles. — Lévis, c'est la *Caisse* modèle. — Il y en a d'autres qui fonctionnent depuis quatre ou cinq ans. Exactement cent quatre ! Or, toutes donnent satisfaction. Et M. Desjardins énumère. Nous ne pouvons ici que citer quelques chiffres saisis au vol. Saint-Stanislas, *Caisse* fondée le 12 mai dernier, a déjà \$5,227.00 accumulées et on y a fait des affaires pour \$10,110.00 ; la *Caisse* de l'Immaculée-Conception

a \$20,000.00 accumulées et on y a fait des affaires pour \$100,000.00; la *Caisse* du Lac à la Tortue (fondée le 13 septembre 1909) a un actif de \$8,000.00 et elle a effectué un mouvement d'affaires de \$85,305.00; la *Caisse* de Saint-Joseph du Témiscamingue (fondée en plein pays de Sauvages le 22 octobre 1911) à \$7,767.00 d'actif, et son chiffre d'affaires s'est élevé à \$32,329.00. — Mais il est inutile d'insister. Notons plutôt avec M. Desjardins que “ pas une seule *Caisse* n'a jusqu'ici perdu un sou”, ni celle de Lévis, qui a prêté près d'un million, ni les autres. C'est que les prêts sont surveillés et que les affaires se font entre honnêtes gens.

Ce discours pratique, donné d'ailleurs sans prétention, et non sans aisance, est écouté avec une grande attention. — “ Votre cause est gagnée, Monsieur, dit Monseigneur au promoteur des *Caissees Populaires*. Nous avons entendu avec plaisir, en vous écoutant, un homme d'affaires et un bon chrétien.” Puis, Sa Grandeur se demande si quelques-uns parmi les auditeurs n'auraient pas des suggestions à présenter, des explications à solliciter? — M. le curé Desrosiers demande si les officiers de ces *Caissees* doivent être des hommes instruits? — Il suffit qu'ils soient honnêtes et hommes de bon sens, répond M. le rapporteur. — Même le gérant, dit-on? — Même le gérant; quelquefois c'est la femme qui tient la modeste comptabilité, le mari ne pouvant que signer son nom. — On prête surtout aux déposants, qui doivent offrir certaines garanties. — Mais observe M. le curé Oscar Gauthier, où placez-vous l'argent accumulé, quand il y en a, en attendant les prêts? — A la banque la plus voisine, dit M. Desjardins. — Alors, la banque a encore du bon, souligne avec esprit M. le curé. — Oui, pour un moment, et à condition qu'on ait l'oeil ouvert. — Faut-il un bureau d'affaires, demande Monseigneur? — La table à dîner suffit, Monseigneur. — Et le gérant, est-ce qu'on lui accorde un traitement et alors qui le

paie, questionne M. le curé Maurice Roux ? — Oui, on le paie, en proportion de son travail, et ce sont les officiers de la *Caisse* qui règlent eux-mêmes le chiffre à donner. — Prête-t-on sur billet, à quels taux et jusqu'à quels montants ?... Ce sont MM. les curés Desrosiers et Bourassa (d'Halleybury), puis M. l'abbé Labrosse, qui posent ces questions. — M. l'abbé Gouin, de Saint-Sulpice, demande enfin si l'on a songé à une union générale de toutes les *Caisse*s. — Cela viendra, paraît-il. — Bref, l'échange de vues est très animé et l'apôtre des *Caisse*s *Populaires* a dû partir convaincu qu'il n'avait pas parlé à des sourds. — Que devrait faire un curé, interroge une dernière fois Mgr l'archevêque, qui voudrait fonder une *Caisse* chez lui ? — M. Desjardins se déclare prêt à aller mettre la *Caisse* en mouvement partout. Il ne demandera rien autre chose que ses frais de voyage, et lui, il donnera son expérience. — C'est pour rien, évidemment. — Avons-nous réussi à montrer comme tout cela fut plein d'entrain, animé, vivant ? Nous le voudrions.

* * *

Au début de la deuxième séance de l'après-midi, ce deuxième jour du Congrès, Mgr l'archevêque fait donner lecture de deux communications importantes, l'une du Dr Lachapelle, relative à l'oeuvre de la *Goutte de lait*, l'autre de M. le juge Choquette, au sujet de la nouvelle *Cour Juvénile*, puis il donne la parole au Rév. Père Hudon, des Jésuites, qui nous parle des *Cercles Ouvriers*.

Le problème ouvrier est l'un des plus graves qui se puisse discuter. Le Rév. Père le démontre avec une remarquable sûreté de doctrine. Nous n'insisterons pas. Ce qui doit davantage nous émouvoir, c'est que, dans nos villes canadiennes, d'une façon générale, l'organisation ouvrière est faite en-dehors de nous par des chefs plus ou moins socialistes, affiliés pour la plupart à la fédération américaine du travail. C'est un danger pour la foi de nos ouvriers. — Ni les prédications, estime le Rév.

Père, ni les congrégations ne suffisent à protéger nos travailleurs. Il faut plus que cela. — Quoi donc? Les associations professionnelles ou les cercles ouvriers? — Les unions professionnelles peuvent avoir et ont beaucoup de bon. Mais dans notre population mêlée de tant d'éléments divers, elles seront presque nécessairement neutres. Naturellement, elles ne voudront pas du prêtre. C'est pourquoi le Père Hudon n'en veut pas. — Il reste le cercle ouvrier, qui est facilement un cercle paroissial, ne provoque pas de défiance, répond aux besoins spirituels et temporels, et ne conduit pas sur un terrain brûlant comme celui des unions professionnelles. — Et l'érudit rapporteur rappelle ce que ces cercles ouvriers ont fait ailleurs, en Allemagne par exemple. Il croit que ce système est possible chez nous, pourvu qu'on l'adapte aux conditions spéciales de notre population. On pourrait utilement profiter de plusieurs organisations déjà existantes chez nous, pour y greffer, ou en faire sortir, un cercle. — La grosse difficulté, c'est l'absence de préparation. Il faut des études préparatoires. Il faut former des directeurs. — Le Père Hudon parle alors de l'*Ecole Sociale Populaire* et du *Cercle Sacerdotal* qui lui est uni, et qui sont, dit-il, " des oeuvres pleines d'espérance ". " Considérant, dit en terminant le Rév. Père, 1o que le clergé de Montréal doit s'efforcer d'exercer son influence non seulement sur les ouvriers isolés, mais encore sur les ouvriers organisés; 2o que nos ouvriers sont menacés dans leur foi; 3o qu'il faut les soustraire aux influences pernicieuses et les grouper dans des associations ouvrières catholiques; 4o que, dans les circonstances, l'oeuvre des *Cercles Ouvriers* est le moyen le plus rapide, le plus pratique et le plus efficace d'y arriver... Je propose qu'il soit résolu que le *Congrès Sacerdotal* de Montréal reconnaisse l'oeuvre des *Cercles Ouvriers* comme opportune et prie Sa Grandeur Mgr l'archevêque de nommer une commission qui étudiera cette oeuvre et les moyens pratiques de l'établir à Montréal. "

Une fois encore, nous nous excusons d'avoir tant résumé. Il le fallait pour rester dans la note de cette modeste étude, qui n'a d'autre but que de fournir à nos lecteurs une vue d'ensemble des travaux du Congrès. — M. l'abbé Beaudin, en une rapide et très heureuse improvisation, nous raconte comment fonctionne le *Cercle Saint-Joseph*, qu'il dirige à Hochelaga. Il est né, ce cercle, sous le souffle inspirateur du Père Hudon lui-même. Il est né du reste pauvrement : dans une cave d'épicerie. Déjà on y fait beaucoup de bien. Il y a là une *Caisse populaire*, puis une *Caisse du pain*, etc. Ce qui est à noter, et ce qui est très important pour le succès de l'oeuvre, c'est que ce sont les membres eux-mêmes qui délibèrent et qui règlent leurs affaires.—Le directeur n'est qu'un modérateur.—M. l'abbé Gouin et le Père Lault prennent un moment la parole.—M. le curé Desrosiers insiste pour qu'un comité d'oeuvres sociales ouvrières soit nommé.—Prière touchante mais superflue, dit Monseigneur, nous y verrons en temps et lieu. En attendant, que l'on suive bien partout les directions déjà données pour les Saint-Vincent-de-Paul, par exemple, pour les "gouttes de lait" et tant d'autres organisations pratiques à portée sociale.

* * *

Le Congrès s'achève. En quelques mots, son infatigable président, Mgr l'archevêque, en résume le labeur et la leçon. Une autre fois, un travail moins chargé nous permettra d'étudier avec plus de profondeur peut-être. — Le Congrès va se continuer, espère Sa Grandeur, dans nos presbytères, et dans nos collèges. Il s'est posé, ces deux jours-ci, plus d'un problème sous nos yeux. Etudions-les. — Avant toutes choses, souvenons-nous des admirables conseils de M. le Supérieur de Saint-Sulpice et, à l'exemple de Jésus-Eucharistie, sachons nous cacher, nous immoler et nous donner... Donnons l'enseignement de la Sainte Eglise, comme le veut le Pape, comme l'indi-

quent les directions épiscopales... Fournissons au peuple, le plus possible, la manne eucharistique, le pain de la sainte communion... à demande. Pour les oeuvres sociales, sachons profiter de notre admirable organisation paroissiale, greffons-y les oeuvres nouvelles qui s'imposent...

Enfin, Monseigneur nous invite à nous rendre tous à la chapelle, où nous placerons nos voeux et nos intentions, " sous la garde de Marie — dit-il — dans le coeur de Jésus ", et Sa Grandeur lève la dernière séance du premier Congrès Sacerdotal du diocèse de Montréal. — A la chapelle, c'est M. le chanoine Jasmin, l'un des rapporteurs du Congrès, qui donne la bénédiction du Saint-Sacrement.

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR.

LA STATION QUADRAGESIMALE A LA CATHEDRALE

LE SENS CATHOLIQUE

PREMIER SERMON

VOICI " le temps acceptable ", voici " les jours de salut ", comme parlent nos Saints Livres. Dans nos principales chaires de Montréal: à la Cathédrale, à Notre-Dame, à Saint-Patrice, au Gésu et à Saint-Jacques, des prédicateurs de mérite, chaque dimanche, font entendre des accents éloquents. Partout, dans nos nombreuses églises paroissiales, pour les retraites sur semaine, des hérauts du Christ prêchent la bonne nouvelle. D'ailleurs l'hiver nous est enfin venu, avec du froid et de la neige, juste au moment où, avec le premier dimanche du carême, nous prenions le bréviaire du printemps! Mais c'est bien l'hiver, notre bel hiver canadien. Et le temps est propice aux réflexions sérieuses, il est vraiment " acceptable " au sens latin du mot. Nous sommes bien aux

“ jours de salut ” : *Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis.*

Nous ne pouvons donner ici qu'un résumé des conférences du Très Révérend Père Hage, provincial des Dominicains, qui prêche la station à la Cathédrale. A notre grand regret, nous avons dû renoncer au dessein d'analyser les sermons de Notre-Dame aussi bien que ceux des autres grandes églises. Nous nous consolons en constatant que nos journaux quotidiens en publient des résumés substantiels, ou même de larges extraits, chaque lundi. On comprendra que nous voulions quand même conserver dans ces pages au moins quelques notes de la station de la Cathédrale.

* * *

Dimanche dernier, le Très Révérend Père, en ouvrant la série de ses instructions, a ainsi, tout d'abord, exposé comment il entend traiter son sujet de Carême : *Le sens catholique*. “ Dans un siècle, a-t-il dit, grisé de science et jaloux d'indépendance, la suprême originalité, tout à la fois divine et humaine, fut de vouloir (selon le premier mot de Pie X en ceignant la tiare) *tout restaurer dans le Christ*. La nouveauté consiste souvent à reprendre les thèmes antiques. Toujours est-il qu'à l'heure actuelle, dans l'ordre moral et religieux, rien n'est plus justifiable et ne s'impose autant que le retour aux origines. ” — “ Ce sera donc, a ajouté le Rév. Père, entrer dans l'esprit du Souverain-Pontife et servir la cause qui lui est chère que de travailler à consolider et à enraciner dans les âmes le sens catholique. Tel sera le sujet de nos instructions de Carême. ”

Mais le Père Hage ne veut point commencer “ ce grave et honorable ministère ”, sans demander à Mgr l'archevêque une spéciale bénédiction. Il le fait en termes délicatement significatifs. Nous citons : “ Ce serait témérité et ingratitude de ma part, Monseigneur, que d'ouvrir cette station du Carême sans implorer votre paternelle bénédiction, et sans remercier Votre

Grandeur pour cette marque de confiance qu'Elle veut bien ajouter à tant d'autres, que les miens et moi-même nous avons reçues de sa bonté. La prédication du Carême dans une Cathédrale étant un office épiscopal, je suis grandement honoré de n'être ici que l'écho de la voix officielle et autorisée, dans les accents de laquelle une persévérante fermeté s'unit à une persuasive douceur, quand il s'agit de prévenir, d'avertir, de convertir. Cette voix, qui sait se faire tour à tour suppliante pour appeler au secours de l'infortune, discrète pour trouver plus sûrement le chemin des coeurs, courageuse quand il faut défendre un principe ou signaler un danger, reste en toute occasion où elle se fait entendre, l'organe d'une autorité qui ne demande à exercer ses droits que pour accomplir son devoir. Qu'il plaise donc à Votre Grandeur, Monseigneur, de répandre sa meilleure bénédiction, et, par elle, la grâce de Dieu sur cet auditoire et son prédicateur, afin que l'un et l'autre répondent à vos désirs d'évêque et réjouissent votre coeur de père. "

Le Rév. Père prédicateur entre alors dans le développement de sa première conférence qui a pour but de définir le sens catholique. Nous savons, dit-il, que le catholicisme est, par définition même et par la volonté de son divin fondateur, une doctrine de vérité surnaturelle et une règle de vie morale pratique. De là, il est facile de conclure à la somme de nos devoirs : l'adhésion à la doctrine, l'obéissance à la règle de vie. Le sens catholique intervient ici pour inspirer une adhésion *totale et absolue*, une adhésion *convaincue et aimée*, non moins qu'une obéissance *parfaite et généreuse*.

ADHÉSION TOTALE ET ABSOLUE. — Je ne sache pas qu'il y ait un pire excès que cet excès des temps modernes, qui acceptent de voir exister côte à côte la vérité et l'erreur, les honorent des mêmes égards et les entourent du même respect. La vérité est

une : elle ne peut se scinder, ni s'allier, ni pactiser avec l'erreur. La vérité est intégrale, ou elle n'est pas. A ce compte, il ne lui est pas permis de transiger et l'intransigeance est son premier devoir, comme la pureté est son suprême honneur. Il n'en est pas de la vérité comme de la vertu morale : celle-ci consiste et trouve sa perfection dans un juste milieu suivant lequel on ne verse ni dans l'excès ni dans le défaut, et c'est à la prudence qu'il appartient de conduire l'attelage moral de notre vie dans les bornes de ce juste milieu. Mais la vérité n'a que faire de juste milieu, ou de prudence. *Est, est ; non, non !* Elle est ou elle n'est pas ! Elle n'est pas un peu de ceci et un peu de cela, un peu de christianisme et un peu de rationalisme, un peu de catholicisme et un peu de protestantisme, un peu d'antiquité et un peu de modernisme, un peu d'Eglise et un peu d'Etat, un peu de Bossuet et un peu de Voltaire, un peu de Pie X et un peu de Nathan. La vérité forme un bloc. L'erreur forme un autre bloc. Qu'ils luttent l'un contre l'autre, Dieu le tolère. Mais de grâce n'allez jamais travailler à les combiner, à les fusionner. Que si cette intransigeance de la vérité vous semble dure et intraitable, souvenez-vous que c'est grâce à elle, tout de même, que vous pouvez réciter aujourd'hui, comme vos pères d'autrefois, comme vos frères des catacombes, le même *Credo*, sans une phrase tronquée, sans une lettre mutilée, sans un iota changé. Avouez que lorsqu'après dix-neuf siècles de lutte on arrive à un résultat aussi superbe d'unité, il est permis de bénir la cause qui a produit ce résultat et de rendre mille actions de grâces à l'intransigeance du dogme catholique.

ADHÉSION CONVAINCUE ET AIMÉE. — Pour être absolu, il faut être convaincu. Un homme convaincu ne pourra jamais admettre, ni un alliage dans la vérité, ni une concession sur les principes. Malheureusement les hommes convaincus sont ra-

res à notre époque, à laquelle on peut appliquer la parole du psaume : *Les vérités sont affaiblies parmi les fils des hommes*. Voici donc, semble-t-il, quelle est la situation de la vérité, en notre siècle. D'une part, des ennemis implacables qui ne rêvent que de la détruire ; d'autre part, de tièdes amis qui ne l'acceptent qu'en la réduisant. A cette situation, il n'est qu'un remède : la conviction ! — “ Il ne suffit plus, s'écrie le prédicateur, que notre catholicisme soit un sentiment, ou une inclination, ou une habitude, ou une pratique ; il faut qu'il soit une conviction de notre raison éclairée par la foi. Ah ! sans doute, je bénis Dieu d'avoir déposé au fond de vos coeurs le sentiment religieux, et aussi d'avoir rendu comme irrésistible votre inclination vers les choses saintes, et enfin d'avoir conservé en vous l'habitude des obligations pratiques qu'impose l'Eglise. Ce n'est pas moi qui vous conseillerai de rompre avec ces habitudes et ces pratiques, sous le fallacieux prétexte que, de ci de là, il n'y entre pas toujours assez de conviction. Gardez ce qui est acquis. — Mais, développez-le et élevez-le en gloire et en mérite à la lumière de la conviction. Le catholique convaincu est celui qui voit clairement qu'il doit adhérer à la doctrine, qui sait pourquoi il y adhère, et comment son adhésion est raisonnable, sa confiance bien placée, sa vie bien orientée, son sacrifice méritoire, son espérance invincible et son amour éternel.

OBÉISSANCE PARFAITE ET GÉNÉREUSE. — Le catholicisme n'est pas seulement une doctrine spéculative, à laquelle il suffit d'adhérer, mais une doctrine religieuse et sociale, qui doit passer dans notre vie et se traduire par des actes. Il est, et essentiellement, une règle de vie morale appelée à diriger, à pénétrer, à *informer* tous nos actes, quels qu'ils soient, non-seulement nos actes de religion, ce qui va sans dire, mais nos actes de la vie privée et de la vie publique, nos actes de citoyens, d'hom-

mes d'affaires, d'hommes de profession, de pères et de mères de famille. Or, si j'interroge, dit le Rév. Père, les esprits avisés qui scrutent le problème religieux en notre pays, il me faudra manifester la crainte qu'il n'y ait parmi nous de faux docteurs, pour nous enseigner que la religion ne doit pas prendre tout l'homme, ni toute la vie, mais une part seulement. Selon une pittoresque expression entendue dans un discours de congrès, " on loge la religion tout en haut de l'édifice humain, à un étage supérieur, où on l'entoure de respect, à condition qu'elle n'en sorte pas ; à cet étage, l'homme est catholique, à tous les autres, il est homme, citoyen, tout ce que l'on veut, excepté catholique ". — Le sens catholique vient ici demander et inspirer une obéissance parfaite et une généreuse soumission, une quantité d'obéissance qui n'est déterminée que par la quantité même des dispositions de la règle morale religieuse et une qualité d'obéissance qui s'appelle l'empressement, qui s'appelle aussi le goût, qui s'appelle enfin l'attrait, et par laquelle on se soumet avec la simplicité d'un enfant et avec tout le dévouement d'un fidèle serviteur.

Ayant parlé d'absolu dans l'adhésion de l'esprit, il ne faut pas craindre de parler d'absolu dans la soumission du coeur, et il faut surtout se rappeler que la dépendance est inhérente à la nature humaine, qu'elle est aussi sa force, sa gloire, sa vraie liberté, puisqu'il est écrit : *servir Dieu, c'est régner !*

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Dimanche,	23 février.	—	Saint-Michel, à Montréal.
Mardi,	25	"	— Saint-Léonard-de-Port-Maurice.
Jeudi,	27	"	— Sainte-Dorothée.
Samedi,	1 mars.	—	Saint-Stanislas.